

Les assises de la filière pêche
et produits de la mer

MERCREDI 5 JUIN 2013

PARIS - EUROSITES GEORGE V



UN ÉVÈNEMENT

le marin 

EN PARTENARIAT AVEC



FRANCE FILIERE PECHÉ





MIEUX GÉRER ET VALORISER LA RESSOURCE

PROGRAMME

Débats animés par les journalistes
du marin et de PdM-Produits de la Mer

9h00 - 9h20 : Ouverture

Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué
aux Transports, à la Mer et à la Pêche

MIEUX GÉRER ET TRACER LA RESSOURCE

**9h20 - 9h50 : Gestion durable des stocks :
où en sommes-nous au niveau mondial ?**

Surpêche : quelle réalité ?

Mark DICKEY-COLLAS, Professional Officer
for Ecosystem Integrated Advice, ICES/CIEM

Un représentant de la FAO

9h50 - 10h50 : RMD, la solution ?

Cécile BIGOT, Directrice,
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Javier GARAT, Président, Europêche

Isabelle THOMAS, Députée européenne

Mike WALKER*, Officer, European Marine
Programme - The Pew Environment Group

10h50 - 11h20 : Pause

11h20 - 12h30 : « Zéro rejet » : comment fait-on ?

- **Que sont les rejets ?**

- **Comment gérer les rejets hors quotas
et les sous-tailles ?**

- **Sélectivité, adaptation des navires
et des stockages : état de l'art**

Maurice BENOISH, Président,
Port de Lorient-Keroman

Marie-Joëlle ROCHET, Co-pilote de l'action
«Obsmer», Ifremer

Benoît GUERIN, Secrétaire général, CCR Sud

Emmanuelle SAUVION, Déléguée générale,
France Filière Pêche

**12h30 - 13h00 : Mieux tracer la ressource :
comment être sûrs de ce que l'on a
dans l'assiette ?**

- **Quelles avancées pour la lutte contre
la pêche illégale ?**

- **Comment éviter un scandale
type « viande de cheval » ou « poisson
américain » ?**

David HIGGINS, Directeur du programme
sur les atteintes à l'environnement, INTERPOL

Jean-Louis MEURIC, Directeur des achats, Davigel

13h00 - 14h30 : Déjeuner

MIEUX VALORISER LA RESSOURCE

**14h30 - 16h00 : Sortir du saumon-cabillaud :
comment valoriser les espèces
peu commercialisées ?**

Béatrice DARY, Présidente, Halieutis

Olivier DUPUY, Directeur général,
Les Pêcheries de la Côtinière

Pierrick LEC'HVIEN, Responsable des produits
de la mer, Système U

Pascal JEANSON, Directeur des marchés
alimentaires, Sodexo

Jean-François HUG, Directeur général, Chancerelle

Marion FISCHER, France Filière Pêche

**16h00 - 17h00 : Du zéro rejet au rejet valorisé :
peut-on considérer le rejet comme
une ressource ?**

Jean-Pascal BERGE, Directeur du Laboratoire
valorisation des ressources marines, Ifremer

Philippe COSTENOBLE, Directeur général, Copalis

Jean-Baptiste DELPIERRE, Président, Pôle Aquimer

* En attente de confirmation



MIEUX GÉRER ET VALORISER LA RESSOURCE

Les assises de la filière pêche
et produits de la mer

MERCREDI 5 JUIN 2013

PARIS - EUROSITES GEORGE V



LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES DIRIGEANTS DE LA FILIÈRE

Organisées par le marin, l'hebdomadaire de l'économie maritime et PdM, le magazine européen des produits de la mer, les Assises de la filière pêche et produits de la Mer sont le rendez-vous annuel de référence des acteurs politiques et économiques de la filière de la pêche, de l'aquaculture et des produits de la mer.

UN ESPACE D'ÉCHANGES POUR ET AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Face à la crise, à la concurrence internationale et aux contraintes réglementaires et environnementales qui pèsent chaque année davantage sur leur activité, les professionnels de la pêche et des produits de la mer se regroupent.

le marin et PdM ont souhaité accompagner ce mouvement en offrant à l'ensemble des acteurs (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs et distributeurs), un espace d'information et d'échanges sur la situation de la filière et ses perspectives.

UN PROGRAMME DE CONFÉRENCES ET DE DÉBATS ANIMÉS PAR LES JOURNALISTES DU MARIN ET DE PM

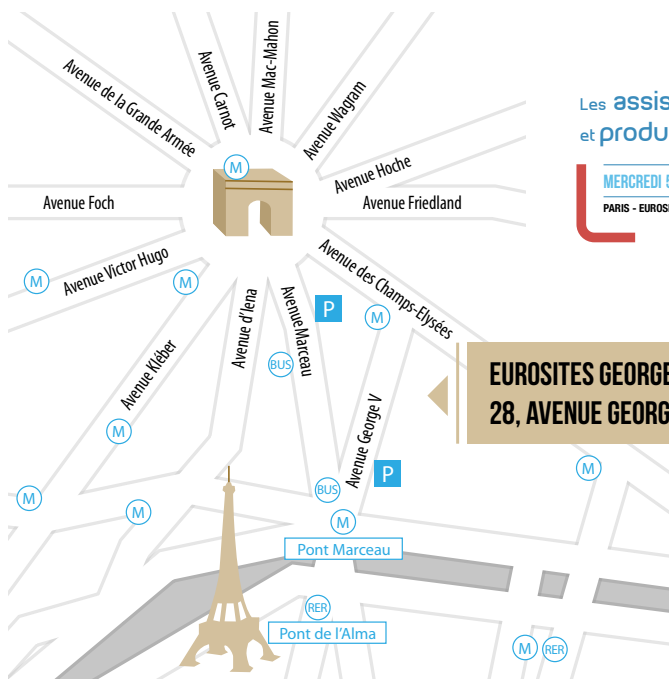
- Des conférences plénières autour de l'actualité politique et économique de la filière
- Des intervenants français et internationaux de haut niveau : ministres, élus, dirigeants d'entreprises et d'organismes publics, dirigeants d'organisations professionnelles,...

LES ASSISES DE LA FILIÈRE PÊCHE ET PRODUITS DE LA MER S'ADRESSENT AUX :

- Producteurs et organisations de producteurs (pêche et aquaculture)
- Dirigeants des ports de pêche
- Dirigeants des sociétés de mareyage
- Dirigeants des sociétés de transformation des produits de la mer
- Dirigeants des sociétés de négoce et de distribution des produits de la mer (grossistes, groupements de poissonneries, grande distribution, restauration et restauration collective...)
- Dirigeants de CCI et des administrations publiques
- Élus et dirigeants des collectivités locales et territoriales des régions côtières
- Dirigeants des entreprises de services (conseil, audit, certification, services financiers...)
- Syndicats, organisations non gouvernementales, associations de consommateurs

UN ÉVÈNEMENT

le marin PdM



Les assises de la filière pêche
et produits de la mer

MERCREDI 5 JUN 2013
PARIS - EUROSITES GEORGE V



EUROSITES GEORGE V
28, AVENUE GEORGE V - 75008 PARIS

Pour toute information complémentaire

www.assisesfilierepeche.com

Contacts

Responsable des Assises : **Jean-Ronan Le Pen**

Email : jr.lepen@infomer.fr

Responsable des participants : **Hélène Vandewalle**

Tél. : 02 99 29 69 71

Email : h.vandewalle@infomer.fr



UN ÉVÈNEMENT

lemarin 

EN PARTENARIAT AVEC



FRANCE FILIERE PÊCHE



EN ASSOCIATION AVEC



M Mme Mlle Nom..... Prénom.....
 Fonction.....
 Société.....
 Secteur d'activité :

Adresse, ZA, ZI, bât.
 Rue, Lieu-dit.....
 BP, CS Code postal _ _ _ _ _
 Ville..... Pays

Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
 Pour recevoir les informations complémentaires sur les Assises
 Email (obligatoire) :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Tarif : 115 euros HT par personne (soit 137,54 euros TTC)

Le tarif comprend la participation aux conférences, les pauses et le déjeuner

RÈGLEMENT :

Votre règlement doit impérativement nous parvenir avec votre bulletin d'inscription avant les Assises.

Dans le cas contraire, Infomer se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour des Assises, à l'exception du personnel du service public qui paie à service rendu.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.assisesfilierepeche.com
 Facture à établir à l'ordre de (à remplir si différent) :

Société :

Adresse :

Code postal _ _ _ _ _

Ville :

Pays :

Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre d'Infomer, à envoyer à Ouest-France
 Hélène Vandewalle - 38, rue du Pré-Botté - 35000 RENNES

Par virement bancaire à l'ordre d'Infomer,
 Banque Credit Lyonnais RIB LCL 30002-08026-0000060286X-86
 (IBAN FR12 3000 2080 2600 0006 0286 X86 / BIC CRLYFRPP)

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par e-mail à h.vandewalle@infomer.fr
 En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date des Assises ou en cas d'absence le jour des Assises, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date des Assises, l'inscription vous sera remboursée.

J'ai lu et j'accepte les conditions d'annulation

Date _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ Signature

Affranchir
au tarif
en vigueur



Les Assises de la filière pêche
et produits de la mer

38 rue du Pré-Botté
35000 Rennes